

**BULLETIN n° 59**  
**MARS 2016**



**URGENCE MORTALITE**

GDSA17 par Tél : 05 46 04 63 57  
Mail : [gdsa17@gmail.com](mailto:gdsa17@gmail.com)

DDPP : Tél : 05 46 68 60 08  
05 46 68 60 16

Groupement de Défense Sanitaire Apicole  
de la Charente Maritime

Distribué gratuitement à tous les adhérents du GDSA17

Commande de traitements arrivera bientôt

**SOMMAIRE**

- Page 2 : Le mot du président
- Pages 3 et 4 : Compte rendu de l'Assemblée Générale.
- Page 5 : Visites sanitaires. Le mot du véto.
- Pages 6 et 7 : Médicaments. Piégeage Vespa Velutina.
- Page 8 : Nos partenaires.
- Annexes : Fiche de visite auto bilan.  
Fiche d'adhésion 2016.

Président d'honneur : Jean François  
PROSPER  
Président : Maurice DOUTEAU

[gdsa17@gmail.com](mailto:gdsa17@gmail.com)

<http://sanitaire-apicole17.org>

Rédaction : Maurice DOUTEAU  
avec visu du CA

Impression : en régie



## Le mot du président

En ce début d'année 2016, suite à l'arrêt complet de Jean-François PROSPER, j'ai pris les commandes du GDSA, non pas par fierté ou autre sentiment de gloire, mais parce qu'il n'est pas pensable qu'une telle organisation, avec l'importance qu'elle a pour la bonne santé des abeilles s'arrête. La tâche est lourde et je vais essayer d'être à la hauteur pour que l'intérêt de tous soit respecté au plus juste, les partenaires, membres du Conseil d'Administration sont là pour apporter leur aide et leur soutien. Les choses ne sont pas simples dès que l'on est éloigné des villes importantes car pour régler les problèmes, c'est souvent La Rochelle qu'il faut viser au niveau du département, mais avec la nouvelle région on se demande où il va falloir aller...encore plus quand on sert de "boule de flipper" entre les différents services. Déjà dans le cadre du renouvellement du PSE, le Préfet de Région est à Bordeaux mais le centre où siège la commission est à Limoges. Qu'à cela ne tienne, nous sommes tenaces et nous représenterons un dossier pour pouvoir continuer à soigner nous-mêmes nos abeilles avec l'aide de nos Agents Sanitaires Apicoles, ils sont prêts et nous les connaissons bien : la santé de nos abeilles, cela nous regarde et on y regarde. J'espère pouvoir très bientôt vous donner des nouvelles sur ce dossier.

Vous allez trouver dans ce bulletin la fiche d'adhésion pour 2016, un peu différente de celle que vous aviez d'habitude d'utiliser ; tout simplement parce que nous ne pouvions pas anticiper la décision de la commission pour le PSE, indispensable pour que nous ayons le droit de commander et surtout délivrer les médicaments. Dès que les choses seront claires, vous recevrez une fiche spécifique sur laquelle vous pourrez nous indiquer votre nombre exact de ruches à soigner et commander vos médicaments : cela évitera les problèmes de différences importantes entre le nombre de ruches déclarées en début d'année et celui du nombre réel de colonies en cours de saison que nous rencontrions antérieurement. Pour le prix des médicaments, nous allons défendre nos intérêts auprès du Conseil Départemental pour essayer de continuer à bénéficier de l'aide qu'il nous apportait (soyons conscients que toutes les aides et subventions sont régulièrement diminuées...) et continuer à vous proposer des prix intéressants.

Le conseil d'Administration après avoir étudié les demandes faites concernant le calcul des cotisations a souhaité conserver le principe que nous connaissions déjà :

Cotisation par apiculteur

Cotisation proportionnelle au nombre de ruches détenues.

Les prix n'ont pas été modifiés pour cette année, souhaitons pouvoir continuer à fonctionner ainsi avec le Conseil Départemental.

Le volet formation est en cours d'élaboration, nous allons mettre en place des interactions avec nos collègues de la FACM et leurs ruchers : ce qui signifie d'avantage de formateurs, donc plus de disponibilité, et une diversification des cours bénéfique à tous. Un document type "Newsletter" vous en informera.

Concernant l'opération cire, l'action sera reconduite cette année, là encore l'aide apportée par le Conseil Départemental nous permet d'avoir de la cire de très bonne qualité à un prix défiant toute concurrence. C'est encore un point très important à prendre en compte pour une meilleure santé de nos abeilles. Vous serez informés de cette opération par une fiche spécifique en temps et en heure.

N'hésitez pas à aller sur le site du GDSA, notre amie Dominique a gentiment proposé ses services et ses savoirs pour que cette source de renseignements soit la plus riche possible, nous la remercions chaleureusement.

Lors de l'Assemblée Générale, notre vétérinaire Carole GARBASI vous a entretenu des données qu'elle a pu extraire de la fiche de visite de printemps que certains apiculteurs ont renseignée en 2015 : intéressant mais trop peu suivi. Pourquoi ne pas se relancer cette année dans cette dynamique ? Malheureusement nous constatons encore de nombreuses mortalités, ce n'est certainement pas par hasard. Mobilisons nous pour faire remonter des informations, on ne récolte que ce que l'on sème ; si nous ne disons pas très fort ce que nous vivons sur le terrain, personne ne descendra nous le demander...

Merci donc pour votre compréhension, pour votre engagement et bonne année apicole.

Maurice DOUTEAU

# Compte rendu de l'Assemblée Générale du 13 février 2016

**Samedi 13 février 2016**

## **Lycée Gorges Desclaude à SAINTES**

Le Président M Jean-François Prosper ouvre l'assemblée générale, il remercie les personnes présentes. Le quorum n'étant pas atteint, il clôture l'assemblée générale ordinaire.

M Prosper ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

Les 5 axes de travail du GDSA sont présentés :

1. Sanitaire – volet médicaments
2. Sanitaire – volet ruche/prophylaxie.
3. Recherche concernant l'abeille
4. Formation des adhérents (élevage, sanitaire...)
5. Environnement (conservatoire de l'abeille noire, jachères...)

Il rappelle qu'un courrier a été adressé aux adhérents pour solliciter des personnes afin de s'impliquer sur ces actions et maintenir la dynamique du groupement. Très peu de retours ont été reçus. Il sollicite l'assemblée pour savoir si quelqu'un souhaite s'impliquer, personne ne se manifeste ; il précise que le groupe est toujours ouvert.

## **RAPPORT MORAL**

### **Site internet**

Le site est actuellement fermé. Il était visité 150 à 200 fois par jour. Mme LEROUX s'est proposée pour alimenter le site à condition que quelqu'un lui fasse remonter les informations. M DOUTEAU se propose pour se faire le relai des informations, il demande à toute l'assemblée de lui faire parvenir les éléments dont chacun dispose.

Question : qui répondra aux demandes d'information déposées sur le site ? ce point reste à régler

### **Bulletin d'information**

Il a été transformé en lettre d'information par mail (et courrier pour ceux n'en disposant pas). Cette formule convient aux adhérents, cependant il y a eu très peu d'info en 2015.

### **Formation**

Formation à l'élevage avec l'ANERCEA, 15 personnes formées

### **Médicaments**

131 adhérents ont commandé des médicaments AMM, pour 5010 ruches, en hausse par rapport à 2014

### **Cire**

922 kg de cire collectées pour le gaufrage, en augmentation

### **Ruchers test**

Le GDSA gère 5 ruchers répartis sur le département. Les responsables des différents ruchers présentent la situation de chaque site.

- La Rochelle – Tasdon (S Aymon) : 5 ruches en milieu semi urbain, colonies se portent bien. Récolte de 250 kg de miel. Le rucher a servi de support pour tester le produit MAQS, participation aux « journées au jardin » organisées par la ville. Très forte pression des frelons asiatiques. Le rucher a été réaménagé lors de l'hiver 2015-2016.
- Trizay (Y Freland) : 6 colonies, pas de mortalité. 85 kg de miel en 2 récoltes.
- Saintes Desclaude (M Stankus) : 3 colonies. Intervention avec les élèves de 2<sup>nde</sup> sur la biométrie. Très forte pression de frelons, tentative avec les ruches fermées régulièrement par séquences de 2 jours pour limiter la prédation.
- La Génétouze (M Douteau) : 5 colonies, pas de mortalité. Participation au programme CSI pollen. Récolte de 118 kg de miel.
- Oléron-Les Allards : 38 colonies hivernées, avec une sélection massale de l'abeille noire afin de préserver l'écotype dans le cadre d'un partenariat avec Dolus et la Communauté de communes. 12 bénévoles sont impliqués. Le rucher fait l'objet de visites du public à quelques dates précises, en particulier l'été. *Un sentier a été mis en place pour des visites scolaires ou extra scolaires animées par les Sorties de la Renarde avec des panneaux pédagogiques* (partenariat CPIE et CdC). Des actions sont menées avec les élèves du collège. De nombreux projets sont identifiés pour 2016. Un projet déposé auprès de la fondation LISEA peut être relancé si des bénévoles le prennent en main.

### **Enquête mortalités**

La vétérinaire du PSE C. GARBASI a conduit une enquête, 22 adhérents ont répondu.

Les enquêtes font apparaître que les ruchers sont bien conduits du point de vue des pratiques apicoles, mais les mortalités, voire les « disparitions » d'abeilles, n'ont épargné que 7 ruchers sur les 22 réponses !!!!

*Vote du rapport moral :*

*Contre =0*

*Abstention =0*

*Rapport moral adopté à l'unanimité*

### **RAPPORT FINANCIER**

Le trésorier B PERROT présente les comptes. Le GDSA a une situation financière saine.

Il n'y a pas eu de visites sanitaires en 2015, suite au blocage avec la DDPP pour coordonner les visites, donc pas de dépense sur ce poste.

M Dominique JULLIEN présente son rapport de commissaire aux comptes.

*Vote du rapport financier :*

*Contre =0*

*Abstention =0*

*Rapport moral adopté à l'unanimité*

### **RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT**

#### **Rappel des membres Sortants :**

Y FRELAND	se représente
C PILLON	ne se représente pas
JF PROSPER	ne se représente pas
M STANKUS	se représente

Les 8 autres membres du CA se représentent.

*Vote pour les élus au conseil d'Administration :*

*Contre =0*

*Abstention =0*

*Tous les candidats sont élus*

M Dominique JULLIEN se représente au poste de commissaire aux comptes

*Vote pour le renouvellement du commissaire aux comptes :*

*Contre =0*

*Abstention =0*

*Le candidat est élu*

### **PROJETS 2016 et QUESTIONS DIVERSES**

#### **Déclaration de rucher :**

Les déclarations sont reportées au 1<sup>er</sup> septembre 2016, pour cause de modification de la procédure Téléruchers. IL est toutefois recommandé de faire une déclaration papier à adresser à la DGAL. Voir le site du GDSA pour plus d'informations.

#### **Rapprochement avec la FACM**

Une rencontre a eu lieu entre quelques administrateurs du GDSA17 et de la FACM afin d'échanger sur d'éventuels projets communs et une mutualisation des moyens. Les premiers contacts sont positifs.

**Question :** l'assemblée générale est-elle favorable à la poursuite des discussions ?

*Vote pour un rapprochement avec la FACM :*

*Contre =0*

*Abstention =0*

*Quitus est donné au CA pour poursuivre les discussions en vue d'un rapprochement.*

#### **Organisation sanitaire**

M Jullien soulève la question des structures disposant d'un PSE. En 17, le FSAD dispose d'un agrément renouvelé en 2015.

M Prosper précise que le GDSA17 a quitté les discussions engagées pour la mise en place d'un PSE régional, suite à un désaccord sur l'organisation prévue. Il rappelle que le GDSA17 peut redemander un agrément pour un nouveau PSE (action en cours).

#### **CSI Pollen**

JF ODOUX présente un bilan du projet international regroupant 21 pays, permettant de suivre la diversité des pollens collectés par les abeilles. Le projet a regroupé 465 participants en 2014 (8094 échantillons collectés) et 585 en 2015 (9800 échantillons). Le groupe issu du GDSA 17 est très actif dans ce dispositif, M Odoux remercie les participants pour leur engagement.

En France 91 ruchers ont été suivis.

Le projet se poursuit en 2016, les apiculteurs intéressés peuvent s'y joindre.

#### **Adhésions 2016**

Le CA devra définir les modalités d'adhésion et informer les adhérents.

# VISITES SANITAIRES : REPRENONS ENCORE MIEUX LES OBSERVATIONS DE L'AN PASSÉ

Réalisées par les apiculteurs LORS DE LA PREMIERE VISITE DE PRINTEMPS

- « **Auto contrôle** »
  - L'apiculteur note ce qu'il constate sur une fiche de visite pré remplie (fiche anonyme si désiré)
  - A expédier par la poste au vétérinaire du GDSA
- **Avantages :**
  - Directement restituées et analysées par le vétérinaire
  - Statistiques départementales. État des lieux représentatif de la santé des abeilles en Charente-Maritime
  - Intervention (si réclamée par l'apiculteur)
  - garantie d'anonymat si désiré
  - Visites réalisées en nombre sur une même période courte = « photo » des divers ruchers à la même époque, impossible à réaliser par les ASA. Permet- un peu- de comparer divers ruchers en « démarrage » de saison
  - État des lieux représentatif de la santé des abeilles en Charente-Maritime
  - Réduction des coûts de la surveillance sanitaire apicole

## LE MOT DU VETO

Chers adhérents (et non adhérents.... l'apiculture est un milieu ouvert).

Vous trouverez ci-dessous une fiche de participation identique à celle de 2015.

Elle fait appel à vos propres observations lors de la prochaine visite de printemps (mais aussi au cours de l'année écoulée).

En effet, les visites sanitaires prévues dans le cadre du PSE ne sont pas toujours faciles à effectuer (disponibilité des uns et des autres, météo .....), et même avec la meilleure volonté de chacun, sont peu nombreuses.

De plus, elles ont lieu à diverses périodes de l'année et ne permettent pas d'établir de comparaison des différentes situations dans lesquelles chaque rucher se trouve, avec des résultats d'exploitation plus ou moins « heureux »...

Il y a bien longtemps que j'aimerais avoir une approche globale de l'ensemble des ruchers, pour voir si les mortalités excessives souvent évoquées (ou les baisses de rendement), n'ont pas des points communs, et si oui lesquels ?...

Cette fiche (à imprimer et me renvoyer au printemps) a un but purement informatif.

Elle ne prétend pas remplacer les visites sanitaires (utiles pour échanger des connaissances « sur le terrain »), elle ne prétend pas non plus vous donner toutes les réponses que vous êtes en droit d'attendre... mais, correctement remplie, elle permettra d'avoir une « photo » d'ensemble de tous les ruchers quasiment au même instant, ce qui est une bonne base de réflexion pour mieux comprendre les facteurs extérieurs influant sur la santé des abeilles ..

Vous connaissez vos ruches, vous les voyez évoluer dans un sens ou dans l'autre au cours de l'année, vos observations sont le complément indispensable à n'importe quelle visite sanitaire pour faire progresser le dossier « mortalités »..

Aidez-nous à vous aider !!

Dr Garbasi

La reprise des cours vous sera notifiée par le système de "Newsletter", concernant les lieux et les contenus

## **MÉDICAMENTS : prochainement un document spécifique sera adressé à chacun pour finaliser sa commande**

### **A NOS PIEGES**

#### **Vespa velutina (frelons d'Asie)**

Oui, c'est le moment de mettre en place nos pièges à frelons : pièges simples ou plus complexes chacun son choix. Laissons à chacun le soin de choisir son breuvage, (jus de cirier, bière, vieux miel, vin sucré, et monté à ébullition ou divers sirops). Faites en sorte que chaque préparation soit alcoolisée, ceci pour cibler les insectes : les abeilles se détournent de toutes boissons alcoolisées.

#### **Développement du V.V.**

Il couvre tout le Sud Ouest et bien au-delà . Par contre depuis deux années consécutives, il semble régresser en Charente Maritime tout au moins sur le continent. Il ne faut cependant pas se leurrer, son développement est vraisemblablement cyclique et tributaire du temps comme celui de tous les insectes de cette même famille. Par contre je reste convaincu que par le piégeage, nous pouvons réduire, voire réguler son action. Actuellement, faute d'autre solution habituons nous à vivre avec.

#### **Qui doit piéger ?**

Tous les apiculteurs, et nous ne sommes pas assez nombreux, alors sensibilisez vos amis, votre voisinage au piégeage.

#### **Quand et où piéger ?**

Pour le piégeage de printemps, dès que le temps est clément (températures voisines de 15°). Les prises ne sont pas nombreuses, mais chaque prise est une fondatrice c'est l'équivalent d'un nid en moins.

Sortie de l'état d'hibernation, la fondatrice choisit la zone et le lieu de fixation de son nid. Seule au départ, elle commence par l'ébauche du nid et va y pondre les premiers œufs qu'elle doit nourrir. Elle doit énormément s'activer pour rechercher écorce de bois, eau et protéines. C'est ce moment qu'il faut choisir pour la piéger, elle est en fait très vulnérable.

Si vous découvrez un nid juste installé de la grosseur d'un petit œuf, vous pouvez éventuellement voir sur le sol plusieurs fondatrices mortes. Ce sont les preuves d'une bagarre entre elles pour obtenir l'emplacement.

Après naissance des premières larves, la fondatrice devient certainement moins active et se livre plus essentiellement à la ponte pour développer un nid très peuplé.

Jusqu'à quelle période peut-on piéger les fondatrices au printemps? Il m'est impossible de vous donner une date précise. Ici encore tout est lié à la température du moment, démarrage précoce ou tardif. Certaines fondatrices s'installent plus tard les unes que les autres certains nids n'ont pas la même avancée. Le piégeage printanier peut durer jusqu'à fin mai début juin.

### **Lieu de piégeage.**

Choix de l'emplacement : lieu abrité, ensoleillé ; batterie de 3 ou 4 pièges distants de quelques mètres. Evitez cette mise en place dans votre rucher mais au moins à une centaine de mètres, tout simplement parce que les pièges attirent les frelons et que ceux-ci préféreront rapidement vos abeilles à votre mixture, d'autre part, suivant le principe de l'instinct animal, les frelons naissants vont suivre leurs grands frères et s'orienter vers les ruches. J'ai fait cette remarque l'année où j'avais mis en place des pièges distribués par l'I.N.R.A. à proximité de mon rucher pour comptage des captures. En août, septembre et octobre les attaques de frelons sur mon rucher étaient journalières, et malgré mon action de destruction manuelle, les abeilles ont souffert.

Depuis cette année là, je n'ai plus placé de pièges avec appâts près de mon rucher et je n'ai plus eu ce problème. (C'est ici une observation toute personnelle, chacun en prendra ce qu'il veut. )

### **Durée du piégeage.**

En juin et juillet, le piégeage n'a plus beaucoup d'intérêt, par contre laissez vos pièges en place et réalimentez les vers fin Août jusqu'en milieu novembre, voire plus tard suivant les températures ; les prises vont être quantitativement importantes (plusieurs centaines par jour). Et là où il y a intérêt important pour nous, c'est que parmi ces prises vous aurez plusieurs fondatrices fécondées prêtes à assurer la relève de l'année suivante.

N'oubliez pas de surveiller RÉGULIÈREMENT VOS PIÈGES et de remplacer votre appât au moins une fois par semaine.

Je suis convaincu que par ces piégeages nous limiterons les dommages sur nos ruchers tout en protégeant aussi les abeilles sauvages et autres insectes dévorés en quantité par les V.V. Nous essayons de retrouver un équilibre tout en améliorant notre environnement.

Merci de votre attention et bonne année apicole.

**Nos partenaires**




DDPP


Technicien Apicole : 05 46 68 60 89



A partir du 1er janvier 2010, votre nouvel interlocuteur :

Direction Départementale de le Protection des Populations  
(anciennement DSV)  
13 rue Newton 17440 AYTRE 05 46 34 86 24

	<p>13 rue Newton 17440 AYTRE 05 46 34 86 24</p>
---	---

	<p>Pour toutes vos questions sanitaires apicoles contacter :</p> <p>Maurice DOUTEAU- Président La roche 17210 SAINT PALAIS de NÉGRIGNAC 05 46 04 63 57 aux heures ouvrables ou laisser un message gdsa17@gmail.com</p>
---	--



# Annexes

## FICHE DE VISITE AUTO BILAN VISITE DE PRINTEMPS

NOM : (pas d'obligation)

Date de la Visite.....

### GENERALITES / SITUATION

Votre commune et lieu dit du rucher:.....

#### Végétation aux environs du rucher :

Forêts ?       Cultures ? (lesquelles)       Prairies ?       Végétation «naturelle » ?

#### Type d'abeilles du rucher :

(Buckfast ? noire ?etc.....)

Nombre de ruches sur le rucher :

Nombre de ruches visitées :

Rucher sédentaire ou transhumant ?

#### Nourrissement :

Quand ?.....

Avec quoi ?.....

#### Renouvellement des reines :

Quand ? ( fréquence )..... Reines du rucher ou achetées ?.....

#### Traitement varroa :

Quand ? ..... Avec quoi ?..... Laissé en place combien de temps?.....

Votre estimation de l'efficacité :

Bon.....Moyen .....Mauvais

Apistan

Apiguard

Apilife

Autres ...

### OUVERTURE DE(S) RUCHE(S)

Précisez si vous constatez des anomalies sur 1,2,3 ruches .. ou plus ..

Anomalies flagrantes ?

fourmis

rongeurs

« pourriture »

état des cadres ..)

- Abeilles: douces ? ..... .agressives ?.....
- Ruches populeuses ou pas ?.....  
 « Etat » des abeilles :
- ailes déformées ?.....varroas phorétiques ?..... abeilles mortes ?..... abeilles traînantes ?.....autres :  
.....
- Couvain :
- Normal ?(operculé, œufs, larves ..).....Taille ? (abondant ou réduit ) en mosaïque ? opercules affaissés ?  
opercules troués ? Odeur anormale ? Autres ?(précisez).....  
.....
- Cellules royales ?  Cellules de Bourdon ?.....
- Cadres :
- Présence de parasites ?.....Traces de diarrhée ?.....Présence de détritrus non nettoyés par les ouvrières ....
- Réserves de nourriture :
- Miel ? ..... Pollen ? .....
- Manipulations particulières sur votre rucher :
- Pose de hausses ?.....Partitions ?.....Nourrissement ?.....Changement de cadres ? ...Cires neuves ?....
- Autres ?.....

## AU COURS DE L'ANNEE

- Mortalités anormales ?
- Si oui, avez-vous une hypothèse pour l'expliquer ?.....  
.....

Mortalités ou disparitions ( essaimages, non retour en ruche .. ?

- Comptages de varroas ? L'automne dernier ? L'été dernier ? L'hiver dernier ?

## REMARQUES SUPPLEMENTAIRES

- Constatations inhabituelles :  
 ( par ex ruches vides gorgées de miel, ruches populeuses sans couvain ... etc )
- Ou ... au contraire ruche « en bonne santé », produisant bien ! – ce qui est aussi intéressant à étudier !!

# FICHE D'ADHÉSION 2016



## Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Charente Maritime

<http://sanitaire-apicole17.org>

Mail : [gdsa17@gmail.com](mailto:gdsa17@gmail.com)

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>N° apiculteur</b>
<b>Adresse</b>	<b>Code postal</b>	<b>Commune</b>
<b>Tel fixe</b>	<b>Tél mobile</b>	<b>Email :</b> <b>@</b>
<b>Adhésion</b>	<b>Renouvellement</b>	
<b>N° Numagrit</b>	<b>N° de Siret</b>	
<b>Profession.</b>	<b>Retraité oui non</b> (rayer la mention inutile)	
<b>Nombre de colonies.</b>	<b>Modèle de ruches exploité Dadant Voirnot Warré autre</b> (rayer la mention inutile)	

Adhésion annuelle de base	11 €
Ajouter 0,40€ par ruche soit : 0,40 x .....ruches = .....€	
Abonnement (facultatif) à la revue « La Santé de l'abeille » 6 numéros par an : <b>17,50€</b> (abonnement annuel renouvelable à la date de l'échéance de la souscription) (Cet abonnement n'est lié à aucune assurance)	
Inscription au rucher école 40 €	
<b>TOTAL</b>	

### Ce bon est à adresser à :

BERTRAND PERROT 80 avenue Dieras 17300 ROCHEFORT

**A régler avant le 15 Avril 2016**

**par chèque à l'ordre du GDSA17**